

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 18 MAI 2021  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil vingt et un, le dix-huit mai, à vingt heures le conseil municipal de la commune de Lavoux (Vienne) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes sous la présidence de Madame Maguy LUMINEAU, Maire.

Date de la convocation : 11 mai 2021

PRESENTS : Maguy LUMINEAU, Jean-François MORILLON, Catherine OSSET, Didier ROUET, Christelle ROBIN, David RAYNAUD, Lydie PLAT, Pascal TEXIER, Arlette MANSEAU, Mireille MASPEYROT. Carole DUBOIS, Loïc PERAULT, Dominique BOISARD, Nadine MENCIERE, Jérôme CAMUS.

A été élu secrétaire :

*Nombre de conseillers en exercice : 15 - Présents : 15 - Votants : 15*

---

Les membres présents du conseil municipal déclarent approuver le compte-rendu de la précédente réunion

Délibération 17/2021 :

**AMENAGEMENT D'UN ESPACE A LA BRUNETIERE POUR LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES :  
DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE AUPRES DE GRAND POITIERS COMMUNAUTE URBAINE**

Madame le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal de la nécessité d'aménager un espace pour la collecte des ordures ménagères au lieu-dit « la Brunetière ». L'espace actuel ne permettant pas au camion de collecte des ordures ménagères de manœuvrer en toute sécurité.

Le coût de cet aménagement s'élèverait à environ 2000 € correspondant à l'achat de matériaux et la location d'engin de chantier. Auxquels il conviendra d'ajouter le coût du temps de travail des agents communaux qui seront chargés de réaliser ces travaux.

La Communauté Urbaine Grand Poitiers ayant la compétence de la collecte des ordures ménagères, subventionne ces travaux jusqu'à un montant plafonné à 2000 € par site.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Accepte de prendre en charge la réalisation de ces travaux
- Sollicite Madame le Maire pour demander la subvention correspondante auprès de la Communauté Urbaine Grand Poitiers.

---

**QUESTIONS DIVERSES**

**Fauchage des bas-côtés des routes**

Le fauchage des bas-côtés des routes réalisé par la Communauté Urbaine Grand Poitiers débutera à compter du 25 mai 2021.

## **I.M.E**

Une convention a été signée avec l'IME de Saint Julien l'Ars pour réaliser les travaux ménagers des bâtiments communaux. Cette prestation est réalisée par les enfants de l'IME afin de leur permettre de découvrir le monde du travail. Aucune compensation financière n'est demandée à la collectivité.

## **Tour Poitou-Charentes**

Le tour Poitou-Charentes passera sur la commune de Lavoux le 27 août prochain. Pour assurer la sécurité, il est nécessaire de prévoir 15 signaleurs afin de les positionner au niveau des carrefours. Les associations communales ont été contactées pour recruter des signaleurs parmi leurs adhérents.

## **Entente Sportive Lavoux-Liniers**

L'association organisera une brocante le 14 juillet prochain et une autre le 29 août.

## **Marché des producteurs locaux**

A l'occasion des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin prochain, Madame le Maire propose qu'un marché des producteurs locaux soit organisé le dimanche 20 juin. Carole DUBOIS se charge de contacter des producteurs.

## **Permanences pour les bureaux de vote des 20 et 27 juin 2021**

Les permanences ayant été arrêtées lors de la réunion précédente en prenant en compte les dates des élections départementales et régionales fixées initialement aux 13 et 20 juin, il convient de revoir les permanences au regard des nouvelles dates de ces élections qui se tiendront les 20 et 27 juin prochain.

## **Travaux de voirie**

Il est présenté aux élus les grandes lignes des travaux voirie qui seront réalisés en 2021 :

- Aménagement d'un terrain de pétanque
- Création d'un cheminement de la place jusqu'à l'église
- Création de trottoirs route de Saint Julien l'Ars jusqu'au lotissement du Bois des Chaumes

Il a été demandé à Grand Poitiers d'étudier un projet de cheminement piétons entre le hameau de Taupinet et le bourg. La Communauté Urbaine a émis le souhait que soit envisagé un projet de piste cyclable à la place sachant que les piétons n'auraient pas accès à cette piste pour des raisons de sécurité. Cette proposition reste à étudier.

Un projet d'aménagement de sécurité à Taupinet a été également demandé afin de faire ralentir les véhicules qui traversent le hameau.

## **Commissions communales**

« **Fleurissement** » : La commission s'est réunie le 5 mai dernier. Il a été décidé au cours de cette réunion les points suivants :

- refaire le massif devant le futur salon de coiffure.
- Se donner rendez-vous le 5 juin prochain pour arracher l'herbe au pied des arbres sur la place et mettre en place un géotextile recouvert de minéraux.
- D'installer des jardinières pour délimiter la terrasse du multi-services.

« **chemins** » : Christelle ROBIN fait part des activités menées par la commission :

- Comblement des ornières
- Elagage des branches d'arbres à Taupinet
- Remise en place de la signalétique du parcours pédestre prévue en septembre
- Projet de création d'un deuxième parcours pédestre

Il a été constaté la disparition d'un chemin entre la commune de Lavoux et la commune de Liniers. Un courrier a été transmis au propriétaire pour demander la remise en état.

« **jeunesse** » : Catherine OSSET informe que dans le cadre du chantier « jeunes » il a été retenu les activités suivantes au cours de la première quinzaine du mois d'août : rénovation du coin des minis, nettoyer et repeindre le local à vélo et refaire la fresque au local des chasseurs.

Elle informe également la venue de la caravane des sports au mois de juillet (date non confirmée), la dernière animation des vendredis délocalisés via l'espace Ados le 11 juin, ainsi que le recrutement de deux saisonniers pour des travaux aux espaces verts.

« **environnement** » : Didier ROUET rend compte d'une possibilité de création d'un verger sur une parcelle appartenant à la commune route de Bignoux.

Ce projet demande réflexion car cela suppose de prévoir du temps pour l'entretien et l'arrosage.

A propos des ruches, Il informe que la première récolte de miel a été réalisée le 18 mai.

Pour les amateurs d'orchidées sauvages, il propose de faire découvrir le site où l'on peut les voir.

« **culture** » : Didier ROUET rend compte d'une entrevue avec le Maire de La Chapelle-Moulière pour la création d'un festival. Mr Gomez, Maire de La Chapelle-Moulière à l'initiative de ce projet souhaite associer les communes de Lavoux et Liniers pour organiser un festival dénommé « LaLiLa ». L'objectif de ce projet permettrait le développement d'une politique culturelle en milieu rural en favorisant le spectacle vivant avec une part d'artistes locaux.

### **SIVOS**

Madame le Maire fait part des prévisions des effectifs pour les trois prochaines rentrées scolaires au vu des naissances 2019, 2020 et 2021 sur les trois communes.

2022 : 222 enfants

2023 : 198 enfants

2024 : 171 enfants.

Les décisions qui seront prises en Comité du SIVOS devront tenir compte de ces effectifs.

### **PLU : zone route de St Julien l'Ars**

La commune est propriétaire d'une parcelle qui se situe en prolongement du lotissement du Bois des Chaumes. Actuellement classée en zone constructible dans le PLU, un projet de lotissement est à ce jour possible. Au vu de la baisse des effectifs d'enfants à scolariser, Madame le Maire suggère de proposer à la vente cette parcelle à un promoteur pour la création d'un lotissement de 5 ou 6 lots.

Après discussion, les élus ne se sont pas opposés à ce projet.

### **Dégradations**

Des dégradations ont été constatées une fois de plus au niveau des vestiaires du stade de foot.

- Dalle aplatie
- Cailloux jetés sur la toiture
- Barbecue détruit

Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie

### **Salle des fêtes**

La salle des fêtes ayant été repeinte, il s'avère que la couleur des rideaux ne s'harmonise plus avec la décoration. Il convient de les changer.

### **Plan Pluriannuel d'Investissement : PPI**

Afin d'envisager un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), Madame le Maire souhaite qu'une réflexion sur les projets d'investissement soit abordée pour le mandat en cours.

Après discussion, plusieurs suggestions sont évoquées, à savoir :

- Création d'une aire de camping-car avec parking sur le terrain de la Frémigère
- Compléter l'aire de jeux par des agrès et refaire l'entourage du terrain multi activités.
- Réfection de la façade de la mairie et du bâtiment au 3 place des Carriers.
- Changement des radiateurs de la mairie et de la salle des fêtes

- Mise en place de récupérateurs d'eau de pluie sur l'ensemble des bâtiments communaux.
- Création d'un parcours de santé
- Pose de panneaux photovoltaïques
- Pose d'un panneau électronique d'information

La séance est levée à 22h45.